

PETITION POUR L'ACCES A L'EAU POTABLE POUR TOUS

3,6 millions de personnes meurent chaque année de maladies liées à l'eau non potable et à un environnement insalubre, soit 7 personnes par minute. Pour mettre fin à cette hécatombe silencieuse, première cause de mortalité au monde, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL demande à ce que les décisions qui s'imposent soient prises à Marseille.

ENFIN RECONNAÎTRE L'EAU INSALUBRE COMME PREMIÈRE CAUSE DE MORTALITÉ DANS LE MONDE⁽¹⁾

3,6 millions de personnes meurent chaque année de causes liées à l'eau insalubre. Ce fléau nécessite une action résolue.

REVOIR SÉRIEUSEMENT LES CHIFFRES DE RÉFÉRENCE CITÉS PAR LES NATIONS UNIES.

Les Nations Unies indiquent que 884 millions de personnes n'ont pas accès à une source d'eau potable. Une étude récente indique qu'ils seraient probablement de l'ordre de 3,5 milliards !

FAIRE DE L'ACCÈS À L'EAU, À L'HYGIÈNE ET À L'ASSAINISSEMENT UNE PRIORITÉ À PART ENTIÈRE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DU MILLÉNAIRE DES NATIONS UNIES.

Ils ne constituent aujourd'hui qu'un objectif secondaire, alors qu'il s'agit d'une question de vie ou de mort pour des millions d'êtres humains et qu'il existe des solutions techniques concrètes pour les secourir.

AUGMENTER SIGNIFICATIVEMENT LES FONDS DE L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT AFFECTÉS À L'ACCÈS À L'EAU POTABLE, À L'ASSAINISSEMENT ET À L'HYGIÈNE.

Ces fonds doivent plus que doubler. L'effort de la communauté internationale a été de 7,4 milliards de dollars en 2008, dont 3,5 en prêts, là où il en faudrait au moins 18 milliards selon l'Organisation Mondiale de la Santé.

ACCROÎTRE LES FONDS DÉDIÉS AUX CRISES HUMANITAIRES

Approvisionner en eau potable les populations menacées par les maladies liées à l'eau (diarrhée, choléra, typhoïde...) est une priorité en cas de conflit ou de catastrophe naturelle.

COORDONNER EFFECTIVEMENT LES INSTITUTIONS RESPONSABLES POUR ORGANISER EFFICACEMENT LA TRANSITION DES PHASES D'URGENCE VERS LES PHASES DE RECONSTRUCTION ET DE DÉVELOPPEMENT.

Les institutions doivent se coordonner effectivement entre elles, en matière de stratégie comme de financement, pour assurer le passage des phases d'urgence à celles de la reconstruction puis du développement, qui fonctionne aujourd'hui très mal.

CRÉER UN MÉCANISME INTERNATIONAL D'INFORMATION

Cet outil doit indiquer l'état et la répartition des besoins, les engagements internationaux pris et les actions réalisées, et présenter le suivi des objectifs à atteindre dans un rapport public régulier.

FAIRE QUE LE DROIT HUMAIN À L'EAU POTABLE VOTÉ PAR LES NATIONS UNIES DEVIENNE UNE RÉALITÉ

Nos préconisations ont pour objectif d'accélérer le processus pour que le droit humain à l'eau voté par les Nations Unies le 28 juillet 2010 soit appliqué. Un sursaut est indispensable.

C'est au 6e Forum Mondial de l'Eau à Marseille qu'il doit se produire. AB

(1). Les maladies cardio-vasculaires, qui provoquent plus de victimes, sont liées à l'âge. Les maladies hydriques affectent une majorité d'enfants de moins de 15 ans.
(2) Le droit à l'eau potable et à l'assainissement en Europe de Gérard Payen. Editions Johonet. Janvier 2012 à lire sur www.aquafed.org